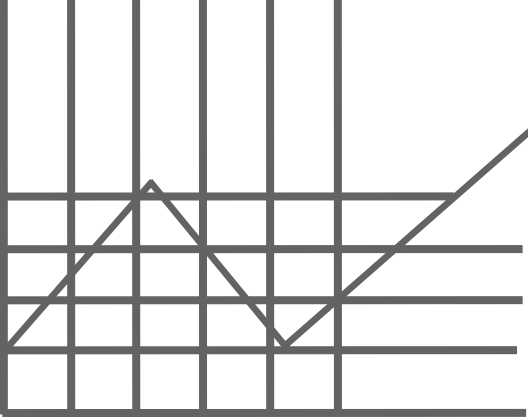




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 206 du 06 Mars 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemac 600 F.cfa

ATLANTIQUE BANQUE ET ASSURANCES CAMEROUN

Une nouvelle identité nominative et visuelle

La cérémonie de présentation du rebranding de ce 03 mars 2025 à Yaoundé, a permis de découvrir qu'Atlantique banque et Atlantique assurances Cameroun, deviennent AFG Bank Cameroun et AFG Assurances Cameroun. Un changement d'identité qui marque un tournant important pour ces institutions, en reflétant ambitions, innovations et engagements envers ses clients. Une nouvelle ère pour un groupe en pleine transformation



P. 6

BRAS DE FER COBAC - CDEC

Et si la Cobac exigeait le transfert de fonds au trésor public ?

Du point de vue d'un expert ayant requis l'anonymat afin de répondre de la souveraineté soulevée par la CDEC, la COBAC pourrait demander aux banques qui détiennent les fonds en déshérence de les transférer au Trésor Public camerounais... Etant donné que la CDEC n'a pas de plateforme pour gérer les dépôts et les sorties de ces fonds.

P. 4



BEAC

Yvon Sana Bangui présente la nouvelle gamme de monnaies

La tournée de présentation de la nouvelle gamme de monnaies par le Gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui a commencé le 24 février 2025 à N'Djamena, et se poursuivra dans les cinq autres Etats de la Cemac.

P. 6



Marché financier

La Cosumaf écarte quatre sociétés hors-la-loi

En raison du retrait de leurs agréments, par l'autorité de régulation du marché financier ces structures basées d'une part au Cameroun et d'autre part au Gabon ne peuvent plus exercer dans la zone CEMAC, sauf obtention de l'annulation de cette décision auprès de la Cour de justice de N'Djamena.

P. 3



Attijariwafa Bank

Progression robuste et perspectives prometteuses

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank renforce sa position de leader en affichant une hausse significative de son résultat net en 2024, portée par une dynamique commerciale solide et des choix stratégiques payants.

P. 7



ÉDUCATION NUMÉRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX

TikTok mise sur la science pour séduire la jeunesse africaine

Le réseau social TikTok lance un flux dédié aux sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) en Afrique subsaharienne. Destinée aux jeunes de 13 à 18 ans, cette initiative vise à encourager l'apprentissage scientifique à travers du contenu validé par des experts.



Après un succès aux États-Unis et en Europe, TikTok étend son flux STEM à une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne. Dans un communiqué publié mercredi 26 février, la plateforme chinoise a expliqué que les utilisateurs dans une vingtaine de pays de la région peuvent accéder au flux STEM, en cliquant à côté des flux Following et For You. L'objectif affiché : démocratiser l'accès aux connaissances scientifiques grâce à des vidéos attractives et pédagogiques. Les contenus, majoritairement en anglais avec des sous-titres traduits automatiquement, seront contrôlés par Common Sense Networks et l'Institut Poynter afin d'assurer leur qualité.

Avec plus de 15 millions de vidéos STEM publiées dans le monde ces trois dernières années, TikTok capitalise sur une demande croissante de contenus éducatifs. La plateforme indique que dans

certaines régions, un tiers des adolescents consultent régulièrement ce flux, témoignant d'un intérêt marqué pour l'apprentissage interactif via les réseaux sociaux.

Toutefois, cette initiative soulève des interrogations. La qualité du contenu sera-t-elle suffisante pour rivaliser avec les formats de divertissement qui dominent la plateforme ? Et surtout, TikTok deviendra-t-il un réel outil d'apprentissage ou restera-t-il un simple vecteur de consommation rapide d'informations ?

Si le flux STEM ambitionne de stimuler l'intérêt des jeunes Africains pour les sciences, il appartient aux autorités éducatives et aux parents de veiller à ce que les réseaux sociaux deviennent de véritables leviers de formation, et non des espaces où le contenu éducatif peine à se faire une place face aux tendances virales et parfois nuisibles.

INCLUSION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE DU SUD

Vers des smartphones plus abordables pour réduire les inégalités

Le gouvernement sud-africain explore des stratégies pour rendre les smartphones plus accessibles, un enjeu clé pour l'inclusion numérique et la participation à l'économie moderne.

Lors d'une réunion tenue le 24 février avec l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie (GSMA), la Banque mondiale et des acteurs du secteur, le ministre des Communications, Solly Malatsi, a souligné l'importance de l'accessibilité aux smartphones. Il a rappelé que malgré une couverture Internet suffisante, des millions de Sud-Africains restent exclus du numérique en raison du coût élevé des appareils.

Selon la GSMA, les taxes et droits de douane sont des freins majeurs à l'adoption de l'Internet mobile. L'association recommande aux autorités d'envisager une baisse des taxes ou des partenariats avec les fabricants pour proposer des smartphones à moindre coût. Tou-



tefois, cette mesure pourrait réduire les recettes fiscales, comme en témoigne le récent revirement du Rwanda, qui a mis fin aux exonérations sur les équipements technologiques.

Avec 118,6 millions de smartphones actifs et un taux de pénétration de 195,4 % début 2024, l'Afrique du Sud dispose d'un marché dynamique. Cependant, l'accès aux appareils reste un défi majeur pour garantir une transformation numérique inclusive.

INDUSTRIALISATION DU COTON BÉNOIS

3,6 milliards \$ nécessaires pour dynamiser le textile au Bénin

Le Bénin, premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest, veut accélérer la transformation locale de sa fibre pour maximiser ses revenus. Un investissement de 3,6 milliards de dollars est requis pour renforcer l'industrie textile nationale.

Le Bénin ambitionne de transformer davantage son coton au lieu de l'exporter brut. Selon Letondji Beheton, directeur général de la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI), un investissement de 3,6 milliards \$ est nécessaire pour installer 28 nouvelles unités textiles dans la Zone industrielle de Glo-Djibé (GDIZ).

Actuellement, seules trois usines intégrées y traitent 40 000 tonnes de fibre par an, soit 12 % de la production nationale. En développant la transformation locale, le pays pourrait générer jusqu'à 16 milliards \$ de valeur



marchande contre 700 millions \$ via l'exportation de fibre brute.

La GDIZ a déjà noué des partenariats avec des marques internationales comme The Children's Place et KIABI pour l'exportation de vêtements. Des discussions sont aussi en cours avec des géants comme LVMH.

S'étendant sur 1 640 hectares, dont 400 aménagés, la GDIZ emploie actuellement 14 000 personnes. Son expansion est un levier stratégique pour asseoir le Bénin sur le marché mondial du textile.

MOBILITÉ ET FINTECH EN AFRIQUE

Gozem lève 30 millions \$ pour accélérer son expansion

La start-up de mobilité et de services financiers Gozem vient de lever 30 millions de dollars pour renforcer sa flotte et développer ses solutions de paiement. Ce financement marque une nouvelle étape dans son ambition d'élargir son empreinte en Afrique centrale et de l'Ouest.

Après avoir levé 5 millions en 2021 et 10 millions en 2022, Gozem annonce une nouvelle levée de fonds de 30 millions de dollars en série B, combinant actions et dette. L'opération, officialisée le 25 février 2025, a été menée par SAS Shipping Agencies Services (filiale de MSC) et le fonds Al Mada Ventures.

Avec ces nouveaux fonds, la start-up basée au Togo compte financer l'acquisition de nouveaux véhicules par crédit-bail ou location, au profit



des conducteurs de motos-taxis, et accélérer le développement de Gozem Money, son service de paiement mobile lancé en 2023.

Présente au Bénin, au Gabon et au Cameroun, Gozem continue de se positionner comme un acteur clé de

la mobilité et de la fintech en Afrique. Dans un marché où près de 12 millions de motos-taxis opèrent dans l'économie informelle, la start-up ambitionne d'améliorer l'accès au financement et à des services numériques adaptés aux besoins locaux.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULINAIRE

L'AES tient un festival pour valoriser la gastronomie africaine

Face aux menaces de la globalisation sur les traditions culturelles, l'Alliance des États du Sahel (AES) inaugure un festival dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine culinaire africain.

La première édition du Festival international de la gastronomie et de l'identité culturelle des pays de l'AES (FIGIC/AES) s'est ouverte le 25 février à Ouagadougou. Placé sous le thème « Gastronomie et tradition : vecteur de cohésion et de développement durable », l'événement vise à mettre en lumière la richesse des cuisines locales et leur rôle dans l'identité culturelle.

Selon Pingdwendé Gilbert Ouédraogo, ministre de la Communication du Burkina Faso, ce festival est un moyen de « conter notre histoire et transmettre nos valeurs à travers l'art culinaire ». Olivia Balaya, coordonnatrice du FIGIC/AES, insiste sur l'importance d'un équilibre entre préservation et innovation, en intégrant des techniques modernes aux recettes traditionnelles. L'événement propose des expositions culinaires, des conférences sur la durabilité alimentaire et des concours gastronomiques. Cette première édition met à l'honneur les cuisines ghanéenne et tchadienne, renforçant ainsi les liens culturels au-delà de l'espace AES.

Organisé en marge du FESPACO, le festival ambitionne de devenir un rendez-vous annuel incontournable pour célébrer et moderniser les traditions culinaires africaines tout en préservant leur authenticité.

RÉFORME DU PAYSAGE AUDIOVISUEL

Le Zimbabwe veut réserver ses licences aux nationaux

Le gouvernement zimbabwéen avance dans sa réforme du secteur audiovisuel. Un projet de loi prévoit d'interdire aux étrangers la direction de médias radiodiffusés et d'imposer une plus grande part de contenu local.

Le Zimbabwe franchit une nouvelle étape dans la refonte de son cadre législatif en matière de radiodiffusion. La réforme proposée, qui a passé la deuxième lecture au Parlement le 26 février, vise à moderniser un texte datant de 2007. Parmi les changements majeurs, seuls des citoyens zimbabwéens pourront désormais diriger des entreprises audiovisuelles détenant une licence.

Le projet de loi introduit également de nouvelles règles, notamment une obligation pour les médias publics de diffuser 75 % de contenu local. Cette mesure vise à promouvoir la culture nationale et à réduire la dépendance aux productions étrangères. De plus, la Broadcasting Authority of Zimbabwe (BAZ) devrait voir son rôle évoluer, passant de simple organisme de contrôle à une instance de régulation plus proactive, en intégrant notamment les plateformes numériques comme les Web TV.

Si la loi est adoptée après la troisième lecture, elle pourrait redéfinir profondément le paysage audiovisuel du pays, en favorisant les acteurs locaux mais aussi en restreignant l'influence étrangère sur les médias. Une initiative qui suscite déjà des débats sur la diversité et la liberté d'information.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

ACEP Cameroun lève 5 milliards de FCFA à la BVMAC

Selon les résultats des souscriptions du titre «Acep Cameroun 7% brut 2024-2027», les fonctionnaires et autres employés du secteur public ont investi un total de 76,1 millions de FCFA, contre 53,6 millions de FCFA pour leurs homologues du secteur privé.

L'emprunt obligataire « ACEP Cameroun 7% brut 2024-2027 » a récemment permis à l'Agence de crédit pour l'entreprise privée au Cameroun (ACEP Cameroun) de lever un total de 5 milliards de FCFA sur la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Cette opération a mis en lumière une tendance surprenante : bien que les fonctionnaires aient des revenus généralement considérés comme moins élevés que ceux des salariés du secteur privé, ils ont investi davantage dans cette opération



financière.

Selon les résultats officiels de l'appel public à l'épargne, les fonctionnaires et autres employés du secteur public ont mobilisé un total de 76,1 millions de FCFA, contre 53,6 millions de FCFA pour leurs homologues du secteur privé. Cela représente une différence de plus de 23 millions de

FCFA en faveur des agents publics, malgré un écart salarial souvent défavorable pour eux par rapport aux employés du privé.

Ce phénomène pourrait témoigner d'un intérêt plus marqué des fonctionnaires pour l'investissement sur le marché financier, malgré les revenus plus modestes dont ils disposent. Ce

constat surprenant est d'autant plus notable dans un contexte où des soupçons de corruption dans le secteur public pourraient fausser les perceptions de la capacité d'épargne de ces agents, au profit de l'idée de revenus parallèles importants.

L'ACEP Cameroun, spécialisée dans le financement des très petites entreprises et du secteur informel, a ainsi réussi à attirer un large éventail d'investisseurs. Parmi ceux-ci, les commerçants et entrepreneurs individuels ont joué un rôle clé, contribuant à hauteur de 201 millions de FCFA. Les professions libérales, quant à elles, ont investi 140 millions de FCFA, tandis que les employés des organismes internationaux ont injecté 50 millions de FCFA dans cette levée de fonds.

L'appel public à l'épargne a été un véritable succès, souscrivant à

hauteur de 103,16%. Cependant, ACEP Cameroun a renoncé à absorber les sommes excédentaires en application des directives internes et en raison de son objectif de financement pour 2025. L'institution a ainsi privilégié une gestion rigoureuse pour aligner ses objectifs stratégiques avec les besoins de son plan de financement pour la période 2025-2027, visant notamment à réduire sa dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux.

Ce premier emprunt obligataire d'une institution de microfinance à la BVMAC témoigne non seulement de l'essor des investissements financiers au Cameroun, mais aussi de la volonté croissante des fonctionnaires camerounais d'investir dans des instruments financiers, souvent jugés réservés aux plus fortunés.

CB

RARÉFACTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La titrisation comme alternative

Dans une interview accordée au média *L'économie.info*, Catherine Gerst, experte en stratégie financière, propose la titrisation comme une alternative efficace pour lever des fonds en dehors des circuits bancaires classiques. Cette technique, bien que porteuse de risques, pourrait jouer un rôle déterminant dans le renforcement des économies de la région.

Face à la raréfaction des ressources financières, les États d'Afrique centrale sont confrontés à des difficultés majeures pour financer leurs projets de développement. La titrisation consiste à transformer des actifs illiquides, comme des créances, en titres négociables sur le marché financier. Ce mécanisme



permet aux États et aux entreprises d'accéder à des financements privés en mobilisant des ressources autrement inexploitées. Dans un contexte

où les banques traditionnelles se montrent de plus en plus réticentes à financer le développement en Afrique centrale, la titrisation apparaît comme une solution alternative permettant d'attirer des investisseurs institutionnels et des fonds souverains.

L'un des obstacles majeurs à l'expansion de la titrisation en Afrique centrale reste l'absence d'un cadre juridique et réglementaire adapté. Contrairement à la zone UEMOA, où des avancées ont été réalisées dans ce domaine, la CEMAC peine à adopter des réformes facilitant la mise en place de structures de titrisation. Un développement de ce marché nécessiterait également une meilleure transparence et une évaluation

rigoureuse des risques par des agences de notation indépendantes.

Par ailleurs, la création annoncée d'une agence panafricaine de notation financière pourrait influencer l'attractivité des titres issus de la titrisation en Afrique centrale. Cependant, pour être crédible sur la scène internationale, cette agence devra établir des critères de notation reconnus par les investisseurs mondiaux, tout en prenant en compte les spécificités économiques africaines.

Le retrait progressif des banques européennes du marché africain, notamment celles de crédit aux particuliers et aux entreprises est un autre facteur à prendre en compte. Ce retrait ouvre la voie aux banques

d'investissement anglo-saxonnes et aux institutions africaines, qui pourraient jouer un rôle clé dans le développement des mécanismes de titrisation.

Dans ce contexte de transformation financière, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) pourrait devenir un acteur stratégique en facilitant l'émission et la négociation des titres issus de la titrisation. En renforçant sa liquidité et en attirant davantage d'investisseurs, la BVMAC pourrait à terme contribuer à l'expansion des financements innovants et à l'amélioration de l'accès aux capitaux pour les États et entreprises d'Afrique centrale.

Emmanuel Um

MARCHÉ FINANCIER

La Cosumaf écarte quatre sociétés hors-la-loi

En raison du retrait de leurs agréments, par l'autorité de régulation du marché financier ces structures basées d'une part au Cameroun et d'autre part au Gabon ne peuvent plus exercer dans la zone CEMAC, sauf obtention de l'annulation de cette décision auprès de la Cour de justice de N'Djamena.

La Commission de surveillance du marché financier, Cosumaf a frappé du point sur la table, au terme d'un conseil de discipline, sanctionnant ainsi quatre sociétés à responsabilités limitées, soit trois au Cameroun et l'une au Gabon. Il s'agit de Yellow Card Cameroun, Tecson Conseil Gabon, Kamax& Ace Investment Consulting S.A. et Cabinet Obasam Emry Consulting S.A. Toutes exerçaient comme Conseillers en investissement financier. La décision de retrait d'agrément à ces structures intervient au cours d'une session disciplinaire le 17 décembre



2024, par le collège de la Cosumaf que préside Jacqueline Adiaba Nkembe.

En effet, les sociétés sanctionnées se sont vues reprocher des manquements graves aux obligations professionnelles qui régissent leur secteur. Le Cabinet Obasam Emry Consulting, par exemple, a été sanctionné pour "non-respect des obligations professionnelles et de diverses dis-

positions réglementaires notamment celles relatives au contrôle interne, obligation d'informations à communiquer au régulateur, aux états financiers de synthèse, aux redevances annuelles à verser au régulateur, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le non-usage de son agrément depuis sa délivrance ». Depuis 2021, cette société camerounaise n'avait pas dé-

signé de gérant, ne respectait pas les normes de contrôle interne, de cartographie des risques etc. Malgré les diligences accomplies par le régulateur du marché financier, aucun commentaire n'a été émis par l'entité, et la sanction a été appliquée.

De son côté, Kamax& Ace Investment Consulting S.A., également basé au Cameroun, a vu son agrément annulé en raison de violations répétées concernant le contrôle interne, la non transmission à la Cosumaf des procès-verbaux des Conseils d'administration et assemblées générales tenus au cours des exercices 2023 et 2024 notamment ceux ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la non transmission de la liste du personnel au régulateur, la non-existence d'un dispositif de contrôle interne, ainsi que les états financiers de synthèse.

Yellow Card Cameroun, une filiale d'une start-up panafricaine spécialisée

dans l'échange d'actifs numériques, a également été sanctionnée pour avoir exercé des activités en dehors de son champ d'agrément et avoir fourni des informations erronées au régulateur. Après l'incarcération de son directeur général, Banyong Fonyam Jonie Junior, à Douala, la société n'a pas désigné de nouveau gérant, ce qui va à l'encontre des obligations légales.

Enfin, Tecson Conseil Gabon, le seul intermédiaire sanctionné du Gabon, a vu son agrément révoqué pour des violations similaires, notamment le non-respect de ses obligations d'information, de publication des états financiers et de paiement des redevances annuelles. Les entreprises concernées ont la possibilité de contester cette décision devant la Cour de justice de la CEMAC, conformément à l'article 289 du règlement de la Cosumaf.

Carmen BELINGA

TRANSFERTS D'AVOIRS EN DÉSHÉRENCE

Le Cameroun s'oppose à la supervision des Caisses de dépôts par la Cobac, au nom de sa souveraineté

Au sortir de la 2^{ème} réunion du groupe de travail chargé de formuler des propositions consensuelles pour la supervision des activités des CDC et la gestion des avoirs en déshérence dans la Cémac, tenue le 12 février 2025 à Yaoundé, le gouverneur de la Beac et le DG camerounais de la CDEC ont commis des communiqués dont le contenu révèle la persistance d'un désaccord profond.

Le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), également président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), et le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (CDEC) semblent irréconciliables sur la question de la supervision des caisses de dépôts et consignations (CDC) dans la zone Cémac, qui regroupe le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine.

Ce désaccord est apparu au grand jour à l'issue de la deuxième réunion du groupe de travail chargé de formuler des propositions consensuelles pour la supervision des CDC et la gestion des avoirs en déshérence dans la sous-région, tenue le 12 février 2025 à Yaoundé. Lors de cette rencontre, les deux responsables ont publié des communiqués qui révèlent l'existence d'une divergence de fond sur la gestion et la régulation des activités des caisses, en dépit des efforts pour trouver un terrain d'entente. Ce bras de fer soulève des interrogations sur l'avenir de la coopération financière au sein de la Cémac, et plus particulièrement sur la mise en place d'un cadre de régulation efficace pour les CDC, essentielles à la gestion des fonds publics dans la région.

Concrètement, alors que le Centrafricain Yvon Sana Bangui se réjouit



de l'approbation, au cours des travaux, de « propositions pertinentes » « qui seront intégrées » dans les avant-projets de textes réglementaires élaborés par le secrétariat général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), et relatifs à la supervision des activités des CDC ; le Camerounais Richard Evina Obam, constant sur sa posture depuis des mois, dit ouvertement l'opposition de la CDEC à la mise en œuvre d'une pareille réglementation. « Au terme d'échanges contradictoires, et nous inspirant de la comparaison internationale, la proposition formulée par la CDEC est le retrait de cet avant-projet de règlement, et de restreindre les interventions de la Cobac aux seules opérations bancaires résiduelles qui pourraient être réalisées par les Caisses des dépôts et consignations, lorsque celles-ci n'ont pas créé des filiales à cet effet », écrit le DG de la CDEC dans son communiqué publié le 17 février 2025, soit cinq jours après la sortie du président de la Cobac.

En effet, pour Richard Evina Obam, qui dit s'appuyer sur des « arguments juridiques pertinents issus du droit communautaire Cémac, du droit national et du droit comparé (UE et UMOA), (...) les dépôts et consignations ne font pas partie des ma-

tières transférées à la communauté, et restent de ce fait une activité souveraine régie par les dispositions du droit national en vigueur, lesquelles prévoient les conditions d'exercice ainsi que les instances de contrôle. De plus, les dépôts et consignations reçus par la CDEC dans le cadre de ses missions d'intérêt général ne peuvent pas être considérés comme des opérations de banque, car n'étant pas reçus du public, mais ordonnés par les lois et règlements, ainsi que des décisions administratives et judiciaires ».

Et le DG de la CDEC de poursuivre : « par ailleurs, les fonds et valeurs maniés par la CDEC sont des deniers publics, ce qui confère à cette entité le statut de comptable public, conformément à la directive Cémac n°02/11-UEAC-190-CM-22 du 19 décembre 2011 relative au règlement général de la comptabilité publique. En conséquence, la CDEC est exclue du champ de compétence de la Commission bancaire, en application des dispositions de l'article 11 de l'annexe à la convention du 17 janvier 1992 portant sur l'harmonisation de la réglementation bancaire dans les États de l'Afrique centrale. Ainsi, la CDEC ne peut être soumise à aucune supervision du régulateur bancaire communautaire, comme c'est le cas dans

toutes les zones économiques où ces institutions sont présentes ». Toutefois une source ayant requis l'anonymat estime que la CDEC en fait trop en soulevant les problèmes de souveraineté. La CDEC veut jouer avec la COBAC en voulant créer une banque. Pourtant c'est la Cobac qui délivre les agréments. Les banques ont reçu des virements, mais il faut attendre 30 ans pour les transférer à la CDEC. Il y'a des gens qui sont à l'étranger et s'ils revenaient ?" S'interroge notre source.

Souveraineté de l'Etat

Cette posture de Richard Evina Obam est en droite ligne des actions récentes des autorités camerounaises, qui semblent déterminées à défendre la souveraineté du pays dans ce qui s'apparente à un bras de fer avec la Cobac. Suite aux tensions nées de l'injonction faite aux banques en activité au Cameroun, de transférer les avoirs en déshérence et des comptes inactifs vers la CDEC. Face aux plaintes des banquiers, la Cobac avait alors demandé, le 11 juillet 2024, la suspension temporaire desdits transferts, en raison de l'absence d'un cadre réglementaire communautaire clair. Cette demande provoquera une réaction vive des autorités camerounaises, partant de la CDEC à la pré-

sidence de la République.

En effet, nonobstant la requête de la Cobac, le 1er août 2024, le secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, a transmis des instructions du président Paul Biya au ministre des Finances, Louis Paul Motaze, pour garantir la poursuite des transferts. De plus, malgré la mise en place, le 18 octobre 2024, du groupe de travail qui a tenu sa 2^e réunion le 12 février 2025, en date du 25 novembre 2024, l'État camerounais réaffirmera sa volonté de poursuivre l'opérationnalisation de la CDEC par un arrêté ministériel précisant les modalités d'intervention de cet établissement public sur les marchés financiers, notamment en ce qui concerne les titres de créances et de capital.

Le 3 février 2025, la CDEC a lancé un appel public à candidatures pour la préqualification des cabinets devant réaliser des études, en vue de la création d'une filiale bancaire. Preuve qu'en dépit de l'ambition de la Cobac d'en faire un organisme sous sa supervision, le gouvernement camerounais, lui, voit en la CDEC un acteur institutionnel et financier majeur devant accompagner le développement économique du pays.

Carmen BELINGA

Du point de vue d'un expert ayant requis l'anonymat, si la CDEC veut parler de souveraineté, la BEAC, elle peut bien demander aux banques de transférer ces avoirs au Trésor public camerounais étant donné que la CDEC n'a pas de plateforme pour gérer les dépôts et les sorties des fonds. Notre source poursuit en relevant ces insuffisances de la CDEC, et justifie pourquoi les fonds transférés par les banques à la CDEC restent toujours dans les livres des dites banques.

Ce qui prouve à suffisance que la CDEC met les charrues avant les bœufs.

Dans ce bras de fer la BEAC a une position conciliante en permettant à la CDEC d'intervenir au marché des titres publics pour fructifier ces avoirs, alors qu'elle ne remplit pas les conditions d'un spécialiste en valeur de trésor (SVT) pour intervenir dans le marché.

Selon la même source, la rencontre entre le gouverneur de la BEAC et le secrétaire général de la présidence a laissé filtrer une information selon laquelle, le président Paul Biya aurait demandé que ce dossier soit réglé dans la discrétion absolue.

STABILITÉ MONÉTAIRE EN ZONE CEMAC

Le FMI optimiste malgré les défis économiques régionaux

Malgré une couverture des importations encore insuffisante et une dépendance aux revenus pétroliers en déclin, le FMI demeure confiant dans la capacité des réformes engagées par la CEMAC à consolider la stabilité du franc CFA. Toutefois, la sous-région doit composer avec un accès limité aux financements et des perspectives économiques incertaines.

Le Fonds monétaire international (FMI) a exprimé, dans un communiqué du 26 février 2025, sa confiance dans la capacité des États membres de la CEMAC à renforcer la stabilité de leurs actifs extérieurs nets entre mars et juin 2025. Cette solidité constitue un levier clé pour garantir le maintien

du taux de change fixe entre le franc CFA (XAF) et l'euro.

Pourtant, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) n'a pas encore atteint le niveau d'actifs extérieurs nets requis pour assurer une stabilité financière durable. La couverture des importations, qui mesure la capacité d'un pays à financer ses achats extérieurs à travers ses réserves de change, reste préoccupante. En 2024, elle s'est établie à 4,3 mois, en deçà du seuil recommandé de 5 mois pour les économies dépendantes des ressources naturelles.

Face à ces tensions, une réunion d'urgence avait été organisée en décembre 2024 à Yaoundé afin d'identifier des mesures préventives contre un risque de dévaluation. La situation

est d'autant plus complexe que la production pétrolière régionale diminue, tandis que les cours mondiaux restent bas. Parallèlement, les prix élevés des produits raffinés pèsent sur l'économie, en raison du déficit de raffineries opérationnelles, notamment au Cameroun.

Les États de la CEMAC doivent également concilier ajustement budgétaire et remboursement des arriérés de dette, réduisant ainsi leur capacité à investir dans la production et les infrastructures d'exportation. Bien que le ratio moyen de dette sur PIB reste contenu à 50,9 %, des contraintes liées aux programmes d'ajustement du FMI empêchent certains pays, comme le Cameroun, de contracter de nouveaux emprunts

à grande échelle. Les conditions rigoureuses des marchés financiers et des notes de crédit jugées spéculatives par les agences de notation compliquent davantage l'accès aux financements extérieurs.

À ces incertitudes s'ajoutent des échéances financières critiques. En novembre 2025, le Cameroun devra rembourser 250 millions de dollars sur un précédent eurobond, alors que le pays se prépare à une élection présidentielle. Ce contexte politique ajoute un risque d'instabilité économique, aggravé par l'exposition excessive des banques aux emprunts souverains. Actuellement, plus de 60 % des engagements bancaires en CEMAC sont dirigés vers les États, dont plusieurs rencontrent des diffi-

cultés à honorer leurs remboursements.

Avec une croissance économique atone, des réserves de change limitées et un déficit budgétaire projeté jusqu'en 2029, la CEMAC demeure dans une situation économique critique. La sous-région doit impérativement trouver de nouvelles stratégies de financement, notamment en mobilisant des capitaux privés et en diversifiant ses sources de revenus. Toutefois, avec des marges de manœuvre restreintes, ces solutions restent difficiles à mettre en œuvre, accentuant l'urgence de réformes structurelles profondes pour stabiliser durablement l'économie régionale.

Bougna Etroukan Z. R.

IMPORTATIONS DES DENRÉES ALIMENTAIRES

L'efficacité de la politique de l'import-substitution au Cameroun, mise en doute

Alors que le Cameroun tente de promouvoir la production locale pour réduire sa dépendance aux importations de céréales, les chiffres de 2024 montrent une hausse record des achats de denrées alimentaires à l'étranger. L'efficacité de la stratégie d'import-substitution est dès lors mise en doute.



Les importations de céréales au Cameroun ont atteint un niveau historique en 2024, avec une dépense totale de 543,7 milliards FCFA, marquant une augmentation de 40% par rapport à 2023. Selon l'Institut national de la statistique (INS), cette progression s'explique par une hausse de 36% des volumes importés. Le riz, principale composante de ces impor-

tations, a coûté 318,5 milliards FCFA, enregistrant une augmentation de 59%. Le blé, quant à lui, a atteint 214 milliards FCFA, en

hausse de 20%.

Cette tendance remet en question l'efficacité de la politique d'import-substitution mise en place par le gouvernement. En 2023, cette stratégie avait permis de réduire les importations de céréales à 387,7 milliards FCFA, soit une baisse de 27% par rapport à 2022. Cette réduction avait été rendue possible grâce à un investissement de 114,5 milliards FCFA dans la promotion de la production locale.

Le rebond des importations en 2024 suscite des interrogations sur la capacité du Cameroun à assurer son autosuffisance alimentaire. Les producteurs locaux rencontrent de nombreuses difficultés : infrastructures inadéquates, coûts de pro-

duction élevés et compétition avec les importations à bas prix. La politique d'import-substitution est-elle une solution durable ou doit-elle être réajustée ?

Alors que l'Inde et la Thaïlande dominent le marché des exportations de riz vers le Cameroun et que la France reste le principal fournisseur de blé, la dépendance du pays aux marchés internationaux pose des risques économiques et alimentaires majeurs. Le gouvernement devra revoir sa stratégie pour mieux soutenir la production nationale et réduire les vulnérabilités liées aux fluctuations des prix mondiaux.

Amina Ayichatou (stagiaire)

CACAO : VERS UN RENVERSEMENT DE TENDANCE

Après trois ans de déficit, un excédent mondial en vue

Après une période marquée par une offre insuffisante et une flambée des prix, le marché mondial du cacao pourrait connaître un revirement en 2024/2025.

L'Organisation internationale du cacao (Icoco) prévoit un excédent de 142 000 tonnes, une première après trois années consécutives de déficit. Si cette prévision se confirme, elle pourrait avoir des répercussions majeures sur la filière, des producteurs aux chocolatiers. Cependant, certains experts appellent à la prudence face aux incertitudes persistantes sur la production ouest-africaine.

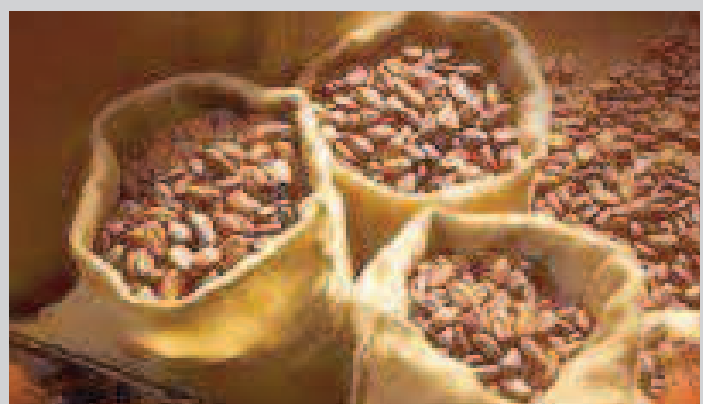
Le marché du cacao, sous tension depuis plusieurs années en raison d'une production insuffisante, pourrait connaître un rééquilibrage en 2024/2025. Selon les dernières projections de l'Icoco publiées le 28 février, un excédent de 142 000 tonnes est attendu, mettant fin à une période de déficit prolongée, dont un record de 441 000 tonnes en 2023/2024.

Cette amélioration repose sur une hausse significative de la production mondiale, estimée à 4,8 millions de tonnes, soit une progression de 7,8 %. La Côte d'Ivoire et le Ghana, les deux principaux producteurs, devraient voir leurs récoltes augmenter respectivement à 1,85 million et 600 000 tonnes. Cette dynamique est attribuée aux prix élevés du cacao, qui ont incité les exploitants à investir davantage dans leurs plantations, notamment en Afrique de l'Ouest et en Équateur.

Toutefois, cette embellie pourrait être tempérée par une baisse attendue de la transformation. L'Icoco anticipe un recul de 4,8 % des broyages mondiaux, tombant à 4,65 millions de tonnes, conséquence de la hausse des coûts pour les industriels. Ce facteur pourrait influencer la demande et atténuer l'impact d'une production plus abondante.

Par ailleurs, certains analystes expriment des doutes sur la solidité de cette reprise. George Edward, consultant indépendant spécialisé dans les matières premières agricoles, souligne que des incertitudes persistent, notamment sur la campagne intermédiaire en Côte d'Ivoire. "Je ne vois pas encore de signes tangibles d'un rebond de la production. Un nouveau déficit n'est pas à exclure", estime-t-il.

Entre optimisme mesuré et prudence, le marché du cacao aborde une phase charnière. L'évolution des récoltes ouest-africaines, des tendances de consommation et des fluctuations des prix sera déterminante pour confirmer – ou infirmer – ce retour à l'excédent.



FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

L'AFD redéfinit son rôle

Face aux défis géopolitiques et économiques, l'ancien modèle d'aide publique au développement cède la place à une approche fondée sur l'investissement durable et inclusif.

Lors du 5e forum "Finance en commun" tenu à Cape Town du 26 au 28 février, le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, plaide pour une refonte des outils financiers, soulignant l'importance des banques de développement et des partenariats stratégiques. L'AFD entend jouer un rôle clé en structurant des financements à impact, capables de transformer durablement les économies locales, dans un monde où les ressources publiques se raréfient et où la coopération internationale est mise à l'épreuve.

Le monde du financement du développement est en pleine transformation. L'ancien modèle d'aide publique, souvent perçu comme paternaliste et inefficace, est progressivement remplacé par une logique d'investissement solidaire. Rémy Rioux l'affirme : "Le mot 'aide' appartient au passé". Aujourd'hui, l'objectif n'est plus seulement de financer des projets, mais d'accompagner durablement les économies en facilitant l'accès aux financements structurants.

Cette évolution intervient dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires dans plusieurs grandes économies et par une remise en cause du multilatéralisme. Aux États-Unis, les financements alloués à l'aide extérieure sont en baisse, tandis qu'en France, le soutien budgétaire à l'AFD diminue. Pourtant, l'agence prévoit de maintenir un volume de financement de 12 milliards d'euros en 2025, grâce à des emprunts sur les marchés financiers et à des partenariats européens.

Le forum "Finance en commun" a réaffirmé la nécessité de renforcer les banques publiques de développement, notamment en Afrique, où



Rémy Rioux, Directeur Général du groupe AFD

elles ne représentent que 2 % des actifs mondiaux du secteur. L'AFD, en partenariat avec la BOAD et d'autres institutions, plaide pour leur autonomisation et leur capacité à structurer des projets locaux. "Personne ne développe personne", insiste Rémy Rioux, mettant en avant l'importance pour chaque pays de maîtriser son propre développement.

L'avenir du financement du développement repose sur des investissements de long terme, intégrant les enjeux climatiques et sociaux. L'AFD a déjà augmenté ses financements en Afrique de 15 % en un an, avec un accent mis sur les projets liés à la transition écologique et à la justice sociale. Cette approche permet d'établir des relations durables et de garantir un retour sur investissement à la fois financier et sociétal.

La réforme du financement du développement est désormais une priorité internationale. Face aux critiques sur l'efficacité des financements, l'AFD préconise une évaluation rigoureuse des projets financés et un renforcement de la transparence. Le modèle d'investissement solidaire, axé sur des actions durables et inclusives, semble s'imposer comme la nouvelle norme, au service d'une croissance équilibrée et résiliente.

Dagoro Etroukan

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Journal de l'Economie et de la Finance
N° 206 du 11 Mars 2025 - Prix : Cameroun 500 FCFA - Congo 300 FCFA
Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre@lalettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna
Conseiller à la Rédaction
Dr. Jérémie Toko

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale
Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala
Amina Ayichatou (stagiaire)

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingénieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

ATLANTIQUE BANQUE ET ASSURANCES CAMEROUN

Une nouvelle identité nominative et visuelle

La cérémonie de présentation du rebranding de ce 03 mars 2025 à Yaoundé, a permis de découvrir qu'Atlantique banque et Atlantique assurances Cameroun, deviennent AFG Bank Cameroun et AFG Assurances Cameroun. Un changement d'identité qui marque un tournant important pour ces institutions, en reflétant ambitions, innovations et engagements envers ses clients. Une nouvelle ère pour un groupe en pleine transformation

Ce changement d'identité est un vaste programme de transformation structurelle et digitale engagé depuis Octobre 2023. Après des transformations majeures et des innovations stratégiques, la banque et l'assureur se dévoilent sous leurs nouvelles identités en cohérence avec la vision du groupe panafricain auquel ils appartiennent. Ce 03 mars 2025, marque un tournant historique pour Atlantique Banque Cameroun et Atlantique Assurances Cameroun, qui deviennent AFG Bank Cameroun et AFG Assurance Cameroun. Une évolution qui est une vision globale de modernisation du Groupe AFG, qui affirme son ambition de bâtir un acteur panafricain de référence avec une identité unique et renforcée.

Dans le but d'optimiser ses services, la banque a amorcé une transition majeure avec la migration de son système bancaire central. Cette modernisation s'est accompagnée d'un enrichissement significatif de l'offre de produits et services notamment, le lancement des cartes visas et packages associés en juin 2024, conçus pour répondre aux besoins



variés de ses clients. L'innovation digitale occupe également une place centrale dans cette dynamique : AFG mobile a évolué pour devenir AFG e-bank, intégrant des fonctionnalités avancées comme les virements de masse pour les entreprises, les virements internationaux et bien plus encore. Cette transformation s'accompagne d'un besoin d'expansion dans le territoire national.

Du côté de l'assurance, la mutation d'Atlantique Assurances Cameroun en AFG As-

surances s'imposait comme une évidence répondant à plusieurs objectifs stratégiques à savoir, «unifier l'identité du groupe pour asseoir sa notoriété sur le continent, renforcer les systèmes entre le pôle Banque et assurance, accompagner une ambition de croissance, d'innovation constante et s'affranchir des marques issues des précédentes acquisitions pour asseoir une identité propre et forte». Il faut rappeler que dès l'ouverture des portes de la Compagnie Atlantique Assurance, nourrissait déjà l'envie de devenir grande et de bouleverser les habitudes du marché des assurances au Cameroun. Elle réalise d'entrée de jeu, un chiffre d'affaires de 1,35 milliards de frs CFA en 2018, puis fait une croissance de 117% pour un atteindre 2,9 milliards de frs CFA en 2019, année à laquelle est introduite la gamme d'offres d'assurance santé Assur Tous. 2020, se présente aussi comme une nouvelle année de croissance au cours de laquelle la compagnie réalise un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de frs CFA. L'expansion se poursuit et la compagnie gagne du terrain en 2021 évoluant à hauteur de 8,2 milliards de frs CFA, puis 9,8 milliards de frs CFA en 2022, ce qui lui vaut le rang de neuvième compagnie d'assurance non-vie sur le marché camerounais. Le cap de 09 milliards de frs CFA, franchi en cinq années existence avec une projection de supplanter la barre de 10

milliards dès 2025. Cette évolution est la manifestation de la mutualisation des forces aussi bien au niveau managérial que chez les opérationnels, mais aussi une volonté de tutoyer le sommet en changeant les choses tout en s'améliorant au quotidien.

Les raisons du changement de l'identité visuelle

Depuis 2023, le changement de l'identité visuelle pour toutes ses filiales bancaires et assurancielles est connu. Ce changement s'inscrit en droite ligne de la vision de modernisation et d'évolution du groupe qui s'impose désormais pour plusieurs raisons « le besoin de bâtir un groupe panafricain de référence avec une seule clientèle, l'obligation de se séparer des noms commerciaux hérités des précédentes banques rachetées, la nécessité d'atteindre les objectifs ambitieux, la volonté de créer une synergie forte entre la filiale et le groupe, entre le pôle banque et assurance»

La réinvention qui a commencé par la migration du système bancaire central de la banque atlantique Cameroun en fin d'année 2023, ainsi que d'autres programmes de transformation interne, était le fil d'Ariane qui devait servir de boussole et de point culminant du changement d'identité visuelle. Elle se présente donc aujourd'hui, comme la matérialisation d'une vision et des enjeux majeurs qui sont de fournir une expérience client unique et différenciée avec des offres digitales inédites plus modernes et plus innovantes.

Arnaud Ndi

FINANCEMENTS DES PROJETS

CCA Bank lance « Gisèle Success »

Vendredi 28 février 2025 à Douala, la banque commerciale CCA-Bank, a procédé au lancement de son nouveau programme d'opportunités de réussite dans les affaires, « Gisèle Success ».

Le programme vise à bâtir un avenir financier solide à partir de ressources modestes. Il repose sur une approche intégrée qui permet aux participants de constituer une épargne bloquée sur le court et le moyen terme. Avec, ce programme, le Crédit communautaire d'Afrique (CCA Bank) se positionne sur le marché bancaire local comme la seule institution financière au cœur des préoccupations quotidiennes des camerounais porteurs de projets.

En soutenant les initiatives entrepreneuriales de ses épargnants, par la structuration et le financement de leurs projets, CCA Bank, facilite l'épargne et l'accès au crédit à ses épargnants. Destiné aux entrepreneurs et porteurs de projets, ce concept associe épargne et accompagnement entrepreneurial, pour un accès facile au financement. Une approche flexible et progressive, qui vise à démocratiser l'entrepreneuriat en permettant aux épargnants de bâtir des projets solides avec un soutien financier pouvant atteindre 20 millions de FCFA.

Le programme repose sur une approche simple : les clients ouvrent un compte d'épargne avec un dépôt initial minimum de 40 000 FCFA et s'engagent à effectuer des ver-



sements mensuels de 171 875 FCFA sur une période allant de 12 à 24 mois, à l'issue de laquelle, l'épargne accumulée qui s'élève à 4 125 000 FCFA, génère des intérêts de 3 % par an. En retour, la banque propose à l'épargnant un financement pouvant aller jusqu'à cinq fois le montant épargné, soit entre 4 et 20 millions de FCFA.

« Gisèle Success » un outil d'accompagnement au service des épargnants et du développement des projets.

Selon Marguerite Fonkwen Atanga, Directrice Générale de CCA-Bank, « ce programme transforme la banque en incubateur d'entreprises. Pendant que nous épargnons, nous donnons la possibilité à l'épargnant de nous présenter son idée de projet. Ça nous permet de travailler dessus, de le bâtir et de lui donner toutes les directives possibles. Si le projet est bien struc-

turé, nous passons au financement. » Cette démarche innovante vise à réduire le risque entrepreneurial en apportant un encadrement technique et financier à ceux qui souhaitent concrétiser leurs ambitions. L'idée de ce programme trouve son origine dans l'histoire personnelle d'Albert Nkemla, Président du Conseil d'Administration de CCA-Bank. Cet entrepreneur visionnaire a bâti son empire bancaire grâce aux économies de son épouse, Gisèle Nkemla. Aujourd'hui, cette success story inspire un programme

qui encourage les épargnants à suivre le même chemin vers la prospérité. Une opportunité précieuse pour ceux qui souhaitent transformer une épargne disciplinée en un véritable tremplin vers la réussite financière et entrepreneuriale. Avec « Gisèle Success », la CCA-Bank propose bien plus qu'un produit d'épargne. Elle offre une vision, un accompagnement et un accès facile au capital, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle génération d'entrepreneurs prospères.

Arnaud Ndi

BEAC

Yvon Sana Bangui présente la nouvelle gamme de monnaies

La tournée de présentation de la nouvelle gamme de monnaies par le Gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui a commencé le 24 février 2025 à N'Djamena, et se poursuivra dans les cinq autres Etats de la CEMac.

À partir d'avril 2025, les citoyens de la CEMAC découvriront une nouvelle gamme de pièces de monnaie en circulation dans leur espace communautaire. Avant la mise en circulation officielle de cette nouvelle gamme, prévue en avril 2025, le gouverneur de la BEAC a réservé l'exclusivité de sa présentation aux chefs d'État de la CEMAC. Le mercredi 24 février 2025, au cours d'une audience accordée par le président tchadien, en présence du ministre d'État en charge des Finances, de l'Économie, du Budget et de la Coopération tchadienne, ainsi que d'autres collaborateurs, le gouverneur de la BEAC a eu l'opportunité de présenter les spécimens des nouvelles pièces de monnaie au président de la République du Tchad. Il s'agit notamment des pièces de 1, 2, 10, 25, 50, 100, 200 et 500 francs CFA.

Interrogé sur les raisons et les objectifs de cette audience, Yvon Sana Bangui a expliqué sans détour : « Cette audience portait principalement sur la présentation des nouvelles gammes de pièces de monnaie qui ont cours

légal et des pouvoirs libératoires que la BEAC prévoit de mettre en circulation très prochainement. Les métaux et les alliages utilisés dans cette nouvelle gamme permettront d'assurer une meilleure sécurité face à l'exportation massive des pièces de 100 francs CFA que nous avons connue dans la zone. En effet, ces pièces étaient souvent exportées en raison de la valeur marchande plus élevée de leurs métaux et alliages par rapport à leur valeur faciale. Nous avons corrigé ce problème et espérons que ces nouvelles pièces seront bien acceptées par les populations. Une nouveauté importante est l'introduction d'une pièce de 200 francs CFA, plus adaptée aux échanges fiduciaires », a-t-il déclaré.

Nous pouvons répondre à cette question par l'affirmative. Selon le gouverneur de la BEAC, « les anciennes pièces conservent toujours leur cours légal et leur pouvoir libératoire. Elles doivent continuer à être acceptées par les populations dans leurs transactions quotidiennes », a-t-il précisé. Avec l'émission de cette nouvelle gamme de pièces de monnaie, on peut raisonnablement affirmer que la pénurie de monnaie constatée ces derniers temps dans les transactions sera bientôt un lointain souvenir.

Arnaud Ndi

ATTIJARIWABA BANK

Une progression robuste et des perspectives prometteuses

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank renforce sa position de leader en affichant une hausse significative de son résultat net en 2024, portée par une dynamique commerciale solide et des choix stratégiques payants.

Attijariwafa Bank a réalisé un résultat net consolidé en hausse de 28,9% en 2024, atteignant 11,7 milliards de dirhams (1,1 milliard de dollars). Cette croissance soutenue s'explique par une amélioration de ses indicateurs financiers, notamment une augmentation de 15,2% de son produit net bancaire (PNB) consolidé, qui s'établit à 34,5 milliards de dirhams.

Cette performance repose sur plusieurs facteurs. D'abord, la



banque a bénéficié d'une dynamique favorable en matière de collecte d'épargne et de financement de l'économie. Son résultat

brut d'exploitation a progressé de 24,2%, grâce à une gestion rigoureuse des coûts. Cependant, le coût du risque a augmenté de 5,7%, at-

teignant 4,2 milliards de dirhams, en raison d'un provisionnement anticipatif face aux incertitudes économiques.

Attijariwafa Bank, présente dans 27 pays principalement en Afrique, continue de jouer un rôle central dans le financement des entreprises et des particuliers. En 2024, les crédits aux entreprises ont atteint 220 milliards de dirhams, marquant un gain de part de marché. Parallèlement, la collecte de l'épargne a progressé de 14%, atteignant 335 milliards de dirhams.

Cette expansion est accompagnée d'une stratégie d'innovation et de digitalisation, visant à moderniser les services financiers et à renforcer l'inclusion bancaire. La banque mise sur l'intelligence artificielle

et la transformation numérique pour améliorer l'expérience client et optimiser ses processus.

Dans le cadre de son plan stratégique "Ambitions 2021-2025", Attijariwafa Bank compte maintenir cette dynamique positive en consolidant sa présence sur ses marchés stratégiques. L'objectif est d'accélérer sa transformation digitale, d'améliorer sa rentabilité et d'accroître son impact économique et social.

Avec ces perspectives encourageantes, le groupe bancaire marocain se positionne comme un acteur clé du secteur financier africain, en réaffirmant son rôle de moteur du développement économique et de l'innovation bancaire.

Dagoro Etroukan

COOPÉRATION BANCAIRE ET DÉVELOPPEMENT

Un partenariat stratégique pour renforcer le financement des PME en Afrique



La Banque africaine de développement (BAD) et Standard Bank Group unissent leurs forces pour combler le déficit de financement des PME et stimuler le commerce intra-africain. Cet accord s'inscrit dans la stratégie décennale 2024-2033 de la BAD, qui vise à favoriser une croissance inclusive et durable sur le continent.

Le 24 février 2024, la BAD et Standard Bank Group ont signé un accord financier d'envergure, prévoyant un investissement de 3,6 milliards de rands sous forme d'obligation sociale et un accord de participation aux risques (APR) de 200 millions de dollars en faveur de la Standard Bank of South Africa Limited (SBSA). Cette initiative permettra de soutenir environ 4000 PME en Afrique, favorisant ainsi la création d'emplois et la résilience économique.

L'accord met l'accent sur le financement du commerce dans les pays à faible revenu et les États en transition, en permettant aux banques locales d'accroître leurs capacités de prêts tout en partageant les risques. Ce mécanisme devrait contribuer à combler le déficit de financement du commerce en Afrique et à accélérer l'intégration régionale.

Ce partenariat s'aligne pleinement avec la stratégie décennale de la BAD, qui repose sur trois piliers majeurs : l'industrialisation du continent, l'intégration économique régionale et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines. Il renforce également le cadre de finance durable de la Standard Bank, témoignant d'un engagement commun en faveur d'une croissance verte et inclusive.

Selon Leila Mokaddem, directrice générale pour l'Afrique australe à la BAD, cette collaboration marque une étape significative dans le soutien au développement des PME et à l'expansion des opportunités commerciales. "L'élargissement de l'inclusion financière et des opportunités commerciales permet aux entreprises africaines de jouer un rôle central dans la transformation économique du continent", a-t-elle déclaré.

En consolidant leur partenariat, la BAD et Standard Bank posent les bases d'un environnement financier plus favorable aux PME africaines. Cette initiative devrait favoriser une croissance économique plus équitable et renforcer les capacités d'adaptation des entreprises face aux défis du marché africain en constante évolution.

Amina Ayichatou (stagiaire)

RÉGULATION DES PAIEMENTS EN LIGNE AU CAMEROUN

Une décision gouvernementale qui fragilise l'industrie du jeu vidéo

Le gouvernement camerounais a décidé d'attribuer l'exclusivité des connexions de paiement pour les jeux en ligne à une seule entreprise, qui propose le produit In Touch. Cette décision provoque de vives réactions.

Si l'objectif est de mieux encadrer les jeux de hasard et lutter contre le blanchiment d'argent, cette mesure a également des répercussions inattendues sur l'industrie naissante du jeu vidéo en Afrique centrale. Olivier Madiba, fondateur du studio Kiro'o Games, alerte sur les dangers d'un monopole qui pourrait entraver l'innovation et fragiliser l'écosystème numérique local.

La mesure imposée par le gouvernement camerounais impacte directement les studios de jeux vidéo, qui se retrouvent privés d'une concurrence entre agrégateurs de paiement. Olivier Madiba souligne que cette décision, prise sans consultation des acteurs du numérique, les contraint à changer de prestataire en un temps

record, mettant en péril la stabilité des transactions et, par extension, la viabilité de leurs entreprises.

En limitant les paiements en ligne à un seul opérateur, les autorités ralentissent l'innovation et nuisent à la qualité des services. La compétition entre fintechs garantissait jusqu'ici des solutions performantes, adaptées aux besoins des entreprises numériques. La disparition de cette concurrence pourrait entraîner une augmentation des coûts et une diminution de la fiabilité des paiements, affectant la confiance des consommateurs.

Outre l'impact direct sur les studios de jeux vidéo, cette décision fragilise également les fintechs locales, dont une part importante du chiffre d'affaires dépend des transactions en ligne. En excluant plusieurs opérateurs du marché, le gouvernement prive ces entreprises de revenus cruciaux, menaçant ainsi l'emploi et l'attractivité du secteur numérique

camerounais.

Plutôt que d'imposer une exclusivité, Olivier Madiba suggère un cadre réglementaire plus inclusif. Il propose que les agrégateurs de paiement se conforment à des audits rigoureux et à des protocoles de surveillance renforcés. Une telle approche permettrait de sécuriser les transactions sans freiner le développement de l'économie numérique.

Le Cameroun aspire à devenir un hub technologique en Afrique centrale. Cependant, ce type de décision crée un climat d'incertitude qui pourrait dissuader les investisseurs. Pour préserver son attractivité et encourager l'innovation, le pays doit trouver un équilibre entre régulation et compétitivité. Un dialogue ouvert avec les acteurs du secteur serait essentiel pour éviter que de telles mesures ne compromettent la croissance du numérique et du divertissement en ligne.

Bougna Etroukan Z. R.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La BICEC honore ses collaborateurs

La Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) a célébré ses employés en leur décernant les Médailles d'Honneur du Travail lors de plusieurs cérémonies organisées à Douala, Yaoundé et Garoua. Un hommage appuyé à ceux qui contribuent, jour après jour, au succès de l'institution.

Le 8 janvier 2025 à Douala, le 13 janvier à Yaoundé et le 13 février à Garoua, la BICEC, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), a honoré 450 collaborateurs pour leur fidélité et leur engagement. Parmi eux, 40 ont reçu la Médaille d'Or pour 25 ans de service, 157 la Médaille de Vermeil pour 15 ans et 298 la Médaille d'Argent pour 10 ans d'ancienneté.

Ces distinctions ont été remises en présence de hautes personnalités, notamment M. Grégoire Owona, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, ainsi que des autorités locales et de la direction de la BICEC. "Ces médailles symbolisent notre reconnaissance envers nos employés qui sont les piliers de notre succès", a déclaré M. Outman Roqdi, Directeur Général de la BICEC.

M. Grégoire Owona a salué le dialogue constructif entre la



direction et le personnel, rappelant que ces distinctions sont également une reconnaissance de l'État pour le travail accompli. "Ces médailles sont une manifestation concrète de la gratitude de la Nation pour vos années de service", a-t-il affirmé.

Cette initiative illustre l'attachement de la BICEC à la valorisation de son capital humain. Forte d'un réseau de 40 agences et de près de 700 collaborateurs, la banque accompagne plus de 380 000 clients, consolidant ainsi son rôle d'acteur incontournable du paysage bancaire camerounais.

OBLIGATIONS DE PAIEMENT

Perspectives financières incertaines pour le Cameroun

L'agence de notation Moody's exprime des préoccupations concernant les risques de retards de paiement du Cameroun, en raison de pressions budgétaires et d'incertitudes politiques. Bien que le gouvernement de Yaoundé ait pris des mesures pour apurer ses arriérés, il reste sous l'ombre d'une gestion financière délicate et d'un environnement économique mondial difficile.

Dans un rapport publié le 21 février, Moody's a souligné les vulnérabilités du Cameroun, mettant en évidence des risques liés à la gestion de la dette publique. Parmi les facteurs cités, la fluctuation des prix mondiaux des carburants, les dépenses imprévues liées à la sécurité, ainsi que les difficultés persistantes rencontrées par les entreprises publiques. L'agence a aussi mentionné le durcissement des conditions de financement, ce qui pourrait limiter la capacité du pays à faire face à ses obligations. En 2023, Moody's avait déjà abaissé la note souveraine du Cameroun, passant



de B2 à Caa1, après des retards de paiement enregistrés sur plusieurs emprunts contractés avec des créanciers internationaux, dont Deutsche Bank Spain, Exim Bank China, et Exim Bank Turkey.

Face à ces critiques, le gouvernement camerounais reste ferme sur sa gestion des finances publiques. En juillet 2024, le pays a levé 550 millions de dollars sur les marchés

internationaux, une mesure qui a permis de réduire une partie de ses arriérés. Par ailleurs, dans le cadre d'un programme avec le Fonds Monétaire International (FMI), le gouvernement a élaboré un plan sur sept ans pour apurer ses arriérés intérieurs. La dette publique du Cameroun demeure actuellement sous les 40 % du PIB, un seuil considéré comme soutenable par les autorités

financières nationales.

Moody's met également en avant un "risque politique" lié à l'incertitude entourant la transition du pouvoir au Cameroun, alors que Paul Biya, président depuis plus de 40 ans, reste une figure dominante de la politique camerounaise. Cependant, certains experts jugent que cette inquiétude est exagérée. En dépit des défis politiques, le Cameroun n'a jamais fait défaut sur sa dette extérieure. De plus, des analystes affirment que les agences de notation entretiennent délibérément une perception négative du pays, ce qui contribue à alourdir le coût de ses emprunts.

Les observations de Moody's ont provoqué des réactions critiques, notamment de la part du Mécanisme Africain d'Évaluation des Pairs (MAEP), qui remet en cause la méthodologie de l'agence. Dans un rapport publié en 2024, le MAEP a estimé que Moody's n'avait pas suffisamment pris en compte les efforts du Cameroun pour redresser sa si-

tuation financière lors de la révision de sa note en 2023. L'organisation conseille au gouvernement camerounais de renforcer la gestion de sa trésorerie et d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, en particulier envers les créanciers privés. Il est également suggéré de maintenir un historique de paiements impeccable pour restaurer la confiance des investisseurs internationaux.

Dans ce contexte économique incertain, le Cameroun devra continuer à faire preuve de discipline budgétaire et à renforcer la transparence de sa gestion financière. Si le pays parvient à mettre en œuvre ces réformes et à maintenir une politique de gestion rigoureuse de sa dette, il pourrait démentir les prédictions pessimistes et regagner la confiance des marchés internationaux. Toutefois, le chemin reste semé d'embûches, et l'issue de cette dynamique financière sera déterminée par l'effort constant du gouvernement pour concilier stabilité politique et rigueur économique.

Carmen BELINGA

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Cameroun renforce sa filière rizicole avec un prêt de 5,9 milliards du FKDEA

Dans le cadre de la politique d'import-substitution, le Cameroun reçoit un financement de 5,9 milliards de FCFA du Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe (FKDEA) pour soutenir la filière rizicole. Ce prêt, signé le 28 février 2025, vise à améliorer la productivité et à garantir l'autosuffisance alimentaire. Il s'inscrit dans un vaste programme de modernisation agricole, soutenu par plusieurs bailleurs internationaux.

Le Cameroun mise sur le développement de la filière riz pour réduire sa dépendance aux importations et assurer sa sécurité alimentaire. Dans cette optique, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine OUSMANE MEY, a signé un accord de prêt de 5,9 milliards de FCFA avec Waleed AL-BAHAR, Directeur Général du Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe (FKDEA).

Ce financement fait partie du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz au Cameroun (PDCVRC), qui vise à augmenter la productivité, à soutenir les riziculteurs et à faciliter l'exportation du surplus vers les marchés régionaux et internationaux.

Ce prêt s'ajoute aux nombreux projets déjà financés par le FKDEA au Cameroun, notamment dans : les infrastructures routières : routes



Sangmélina-Djoum, Olama-Kribi et Ayos-Bonis ; l'éducation : construction du Lycée technique professionnel d'Ekounou ; la santé : financement de l'hôpital régional de Mbalmayo.

Le MINEPAT a exprimé le souhait de voir cette coopération s'élargir, notamment pour soutenir les PME camerounaises, qui jouent un rôle clé dans le développement agricole et industriel du pays.

Le PDCVRC, dont le coût total avoisine 98 milliards de FCFA, est financé par plusieurs bailleurs de fonds : la Banque Islamique de Développement : 53 milliards de FCFA ; le Fonds de l'OPEP : 14,99 milliards de FCFA ; la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) : 12 milliards de FCFA ; le Fonds

Koweïtien (FKDEA) : 5,9 milliards de FCFA ; l'État du Cameroun : 2,45 milliards de FCFA.

L'objectif est de désenclaver les bassins de production, accroître les revenus des petits exploitants, et faciliter l'accès aux services sociaux de base.

Avec cet engagement, le Cameroun franchit une étape décisive dans sa stratégie d'import-substitution. Si ces fonds sont efficacement déployés, la production nationale de riz pourrait réduire la facture des importations, renforcer la résilience alimentaire et créer des emplois durables dans le secteur agricole. Reste à voir si les modalités de mise en œuvre permettront de transformer cette ambition en succès concret.

Bougna Etroukan Z. R.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Près de 5000 litres de produits pétroliers saisis à Kribi

L'opération a été menée par la subdivision des Douanes de Kribi, région du Sud, département de l'Océan. Ce coup de filet s'inscrit dans le renforcement des mesures de contrôle visant à freiner ce fléau aux conséquences désastreuses pour l'économie et la sécurité du pays.

Le 25 février 2025, dans la nuit, les agents de la subdivision des Douanes de Kribi, située dans la région du Sud, ont réalisé une saisie impressionnante dans le cadre de la lutte contre le trafic illégal de produits pétroliers. Une camionnette transportant 140 bidons de 35 litres, soit un



total de 4900 litres de carburant de contrebande, a été interceptée, marquant ainsi un « record » selon les autorités douanières. Ce coup de filet s'inscrit dans le renforcement des mesures de contrôle visant à freiner ce fléau aux conséquences désastreuses pour l'économie et la sécurité du pays.

Le trafic de produits pétroliers illicites représente un véritable danger pour l'économie nationale, privant l'État de ressources fiscales essentielles pour financer les projets de développement. Cette activité clandestine génère également une concurrence déloyale, où les commerçants respectant les règles se retrouvent désavantagés face aux trafiquants, qui échappent aux obligations fiscales et ignorent les normes de qualité. Les dangers ne s'arrêtent pas là : les conditions de transport et de stockage de ces produits peuvent causer de graves pollutions environnementales, tout en exposant la population à des risques d'incendies et d'explosions. De plus, le carburant de contrebande, souvent de mauvaise qualité, peut endommager les véhicules et autres équipements, générant des coûts supplémentaires pour les consommateurs.

Dans le but de contrer cette menace, la Douane camerounaise a intensifié ses efforts de surveillance et de contrôle, tant aux frontières qu'à l'intérieur du pays. Des patrouilles régulières sur les principales routes de transit sont menées, et des techniques de ciblage sophistiquées sont désormais utilisées pour détecter les cargaisons suspectes. L'opération Halte au commerce illicite (Halcomi), qui couvre l'ensemble du territoire, fait partie de cette stratégie globale de lutte contre le trafic.

Parallèlement, la Douane collabore étroitement avec d'autres administrations et forces de sécurité pour démanteler les réseaux de contrebande. Les autorités encouragent également les citoyens à signaler toute activité suspecte et rappellent que la lutte contre le trafic de produits pétroliers doit être une priorité collective. Enfin, la Douane incite les opérateurs économiques à privilégier les circuits d'approvisionnement légaux et à respecter les réglementations en vigueur, afin de protéger l'économie et l'environnement.

CB

L'ÉLECTRIFICATION EN AFRIQUE

Le Gabon et la Guinée Equatoriale unis pour une interconnexion électrique

Face aux défis énergétiques persistants, le Gabon et la Guinée équatoriale ont lancé un plan d'interconnexion électrique visant à renforcer l'approvisionnement en électricité. Cette initiative, qui s'inscrit dans une dynamique régionale, devrait permettre des économies substantielles et accélérer l'accès universel à l'électricité.

Le 22 février, le Gabon et la Guinée équatoriale ont officiellement entamé la première phase de leur projet d'interconnexion électrique. Cette initiative vise, à terme, à importer 10 MW d'électricité pour desservir plusieurs localités gabonaises. Dans un premier temps, 3 MW seront acheminés de la ville équato-guinéenne d'Ebe-Be-Yine vers Bitam, au Gabon. D'autres phases suivront pour alimenter les villes d'Oyem, Medouneu, Mitzic et Minvoul, situées dans la province du Woleu-Ntem.

Cette interconnexion régionale devrait permettre au Gabon de réaliser une économie annuelle de 2 milliards FCFA sur les coûts liés au gasoil, tout en progressant vers son objectif de couverture électrique universelle d'ici 2035. Actuellement, le taux d'accès à l'électricité dans le pays s'élève à 93,5%, selon la Banque mondiale.

En parallèle à cette coopération avec la Guinée équatoriale, le Gabon mise sur l'augmentation de sa production électrique nationale. Deux nouvelles infrastructures énergétiques majeures



ont été récemment annoncées : la centrale hydroélectrique de Ngoulmoudjim (83 MW) et la centrale thermique à gaz d'Owendo (120 MW). Ces investissements visent à pallier la vétusté des infrastructures actuelles, notamment celles de la Société nationale d'eau et d'électricité (SEEG), dont les défaillances entraînent des délestages fréquents dans le pays.

Le défi énergétique ne concerne pas uniquement le Gabon. De nombreux pays africains luttent encore contre des taux d'accès à l'électricité insuffisants, freinant ainsi leur développement économique et social. Les interconnexions électriques, comme

celle mise en place entre le Gabon et la Guinée équatoriale, pourraient constituer une solution durable pour mutualiser les ressources et garantir un approvisionnement plus stable. Toutefois, ces initiatives nécessitent des investissements massifs et une volonté politique soutenue pour être pleinement efficaces.

L'amélioration des infrastructures, le développement des énergies renouvelables et la coopération régionale apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour répondre aux enjeux énergétiques du continent et assurer un avenir électrifié à l'Afrique.

Yveline M. Douala

EXPANSION NUMÉRIQUE ET CONNECTIVITÉ RÉGIONALE

Silicone Connect veut tisser sa toile en Afrique centrale

L'opérateur congolais Silicone Connect ambitionne d'étendre son réseau de fibre optique dans plusieurs pays d'Afrique centrale. Cette expansion s'inscrit dans son initiative « 100% Fibre », visant à améliorer la connectivité régionale et à offrir de nouvelles opportunités économiques.

Créée en 2020, Silicone Connect est née d'un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais pour exploiter et commercialiser le réseau national de fibre optique. Aujourd'hui, l'entreprise souhaite élargir son empreinte en Afrique centrale et renforcer les interconnexions transfrontalières.

La première phase de cette expansion repose sur la finalisation du Backbone Nord, un réseau reliant Brazzaville à Ouessou, dont la mise en service est prévue pour la mi-2025. Cette infrastructure permettra d'étendre la couverture vers le nord du Congo et de faciliter les interconnexions avec le Gabon, la République centrafricaine, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC).

« Cela ouvrira de nouvelles opportunités pour les entreprises, les institutions et les opérateurs internationaux à la recherche de routes diversifiées à travers l'Afrique centrale », a déclaré Gaëtan Soltesz, directeur général de Silicone Connect, dans une interview publiée le 24 février. Il a également évoqué des



projets d'extension vers le Gabon, la République centrafricaine et le renforcement de la présence de l'entreprise en RDC.

L'expansion du réseau de fibre optique devrait améliorer la fiabilité et la qualité des services pour les consommateurs, en garantissant la résilience du réseau même en cas de perturbations. Pour des pays enclavés comme la République centrafricaine, cette initiative représente une opportunité stratégique, le Congo étant connecté à deux câbles sous-marins.

Toutefois, plusieurs obstacles pourraient freiner ce projet ambitieux. Les cadres réglementaires varient selon les pays, ce qui complique l'implantation de nouveaux acteurs. Au Cameroun, par exemple, seul l'opérateur historique Camtel est autorisé à déployer et ex-

ploiter des réseaux de fibre optique. De plus, la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) développe déjà un projet de maillage régional.

La concurrence s'intensifie également avec des entreprises bien établies comme Liquid et Bayobab, qui cherchent elles aussi à consolider leur présence dans la région. Face à ces défis, Silicone Connect devra non seulement négocier avec les autorités locales, mais aussi s'assurer d'une offre compétitive et adaptée aux besoins du marché.

L'évolution de ce projet sera suivie de près, car elle pourrait redéfinir le paysage numérique de l'Afrique centrale et contribuer à une meilleure intégration régionale à travers des infrastructures modernes et fiables.

Amina Ayichatou (stagiaire)

TCHAD - BURKINA FASO

Une alliance stratégique pour relever les défis du Sahel

Face à des enjeux communs, notamment la sécurité, la souveraineté et le développement économique, le Burkina Faso et le Tchad s'engagent à renforcer leur coopération bilatérale.



En marge de la 29e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO 2025 du 22 février au 01 mars 2025), dont le Tchad était l'invité d'honneur, les présidents Ibrahim Traoré et Mahamat Idriss Déby Itno ont affirmé leur volonté d'établir un partenariat mutuellement bénéfique, visant à renforcer leur autonomie stratégique et économique.

Le Burkina Faso et le Tchad, deux nations sahéliennes confrontées à des menaces sécuritaires croissantes, ont réaffirmé leur engagement à conjuguer leurs efforts pour assurer leur stabilité. Lors de leur rencontre à Ouagadougou, les deux chefs d'État ont insisté sur la nécessité de renforcer leurs capacités endogènes, de lutter contre l'influence étrangère et d'améliorer leur autonomie en matière de défense et de développement.

Cette coopération s'inscrit dans un contexte marqué par l'essor des groupes terroristes, provoquant des crises humanitaires sans précédent. Les déplacements massifs de populations et l'afflux de réfugiés accentuent les pressions sur les ressources et exigent une réponse coordonnée. Les deux pays envisagent ainsi de mutualiser leurs efforts sécuritaires et d'intensifier leur collaboration en matière de renseignements et d'équipement militaire.

Historiquement liés à la France dans leur stratégie de défense, le Burkina Faso et le Tchad ont récemment opéré un virage diplomatique en diversifiant leurs alliances. Après avoir rompu leur partenariat militaire avec Paris, ils ont intensifié leurs relations avec la Russie et la Chine, notamment pour la fourniture d'équipements militaires et le développement d'infrastructures stratégiques.

Les échanges économiques et commerciaux entre les deux nations devraient également s'intensifier. Une commission mixte de coopération sera bientôt convoquée pour identifier des axes de collaboration dans les domaines de l'énergie, des mines, de l'agriculture et des transports.

Malgré les défis sécuritaires et politiques, les économies des deux pays montrent des signes de résilience. Selon la Banque mondiale, la croissance du PIB du Burkina Faso a atteint 4 % au premier trimestre 2024, avec une projection à 3,7 % pour l'ensemble de l'année. Le Tchad, malgré un ralentissement de sa croissance à 3 % en 2024, cherche à diversifier son économie pour réduire sa dépendance au secteur pétrolier.

Dans cette optique, les gouvernements burkinabè et tchadien misent sur un renforcement des échanges intra-africains et le développement de nouveaux corridors commerciaux pour stimuler leur intégration régionale.

L'accord entre le Burkina Faso et le Tchad marque une nouvelle étape dans la reconfiguration des alliances régionales en Afrique. Face aux défis sécuritaires et économiques, ces deux nations entendent s'émanciper des influences extérieures et construire une coopération pragmatique au service de leur développement.

À travers cette démarche, le Burkina Faso et le Tchad espèrent poser les bases d'une collaboration durable, qui pourrait inspirer d'autres pays sahéliens à privilégier une approche plus souveraine et concertée pour relever les défis communs de la région.

Bouagna Etroukan Z. R.

ÉCONOMIE ET RÉFORMES STRUCTURELLES

Tony Elumelu dévoile sa vision pour relancer l'économie camerounaise

Invité des Rencontres économiques du Cameroun, le milliardaire et Chairman de United Bank for Africa (UBA), Tony Elumelu, a présenté des solutions concrètes pour stimuler la croissance économique. Infrastructures, sécurité, entrepreneuriat des jeunes et partenariat public-privé figurent parmi ses recommandations pour dynamiser un secteur privé encore freiné par de nombreux obstacles.

Prenant la parole à Yaoundé lors des Rencontres économiques du Cameroun, Tony Elumelu a souligné un facteur clé souvent sous-estimé dans les stratégies de développement : la sécurité. « Aucune économie ne peut prospérer dans un contexte d'instabilité », a-t-il martelé, appelant les autorités camerounaises à renforcer l'État de droit et la protection des citoyens afin d'attirer davantage d'investisseurs.

Autre levier essentiel selon le président de UBA : les infrastructures de transport. « Sans infrastructures, il n'y a pas de déve-



loppement », a-t-il insisté. L'amélioration des routes, des ports et des chemins de fer est indispensable pour fluidifier les échanges commerciaux et stimuler l'activité économique.

Pour Tony Elumelu, l'essor de l'entrepreneuriat est une priorité. Il a exhorté le gouvernement à adopter des politiques plus inclusives en faveur des jeunes, qui re-

présentent 60 % de la population camerounaise. « Lutter contre l'immigration passe par la création d'opportunités locales », a-t-il déclaré. À travers la Fondation Tony Elumelu, son groupe a déjà contribué à créer 1,5 million d'emplois directs et indirects sur le continent.

Il plaide ainsi pour un environnement plus propice à l'investissement privé, notamment en al-

légeant les démarches administratives et en facilitant l'accès au financement pour les PME.

Le Chairman de UBA a également insisté sur l'importance d'un partenariat efficace entre l'État et le secteur privé. Contrairement à une vision souvent répandue, « le secteur privé n'est pas un concurrent de l'État, mais un partenaire stratégique », a-t-il affirmé. Il a ainsi recommandé : des réformes pour accélérer les procédures administratives, souvent trop longues et dissuasives pour les entrepreneurs, un système bancaire consolidé, capable de mieux financer les entreprises locales, une fiscalité incitative, qui encourage l'investissement et la création d'emplois.

L'événement, organisé par le Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam), vise à favoriser un dialogue constructif entre les secteurs public et privé. L'objectif : trouver des solutions concrètes aux défis structurels du pays.

Le Premier ministre Joseph Dion Ngute, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a salué cette initiative en rappelant que la volonté politique d'accompagner le secteur privé est bien réelle. Il s'est dit impatient de découvrir les conclusions des assises, qui devraient dessiner une feuille de route ambitieuse pour l'économie camerounaise.

L'intervention de Tony Elumelu illustre les défis et opportunités du Cameroun sur la voie du développement. En misant sur la sécurité, les infrastructures, l'entrepreneuriat et le renforcement du secteur privé, le pays pourrait accélérer sa croissance et réduire sa dépendance aux importations.

Les prochaines décisions du gouvernement seront scrutées de près, tant par les investisseurs que par les entrepreneurs, qui attendent des réformes concrètes pour libérer le potentiel économique du Cameroun.

Bounga Etroukan Z. R.

FOCAC 2025-2027

Une nouvelle ère d'investissements chinois en Afrique

Lors du webinaire organisé le 25 février dernier par l'Africa-China Centre for Policy & Advisory (ACCPA), des experts ont analysé l'évolution des investissements chinois en Afrique. Avec une transition vers des projets à fort impact et des partenariats localisés, la Chine veut rendre sa coopération plus durable et bénéfique pour le continent.

La Chine adopte une nouvelle approche dans son soutien au développement africain. Si les décennies précédentes ont été marquées par de grands projets d'infrastructures, le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) 2025-2027 met désormais l'accent sur des investissements localisés et rentables, notamment à travers la stratégie « Petits et Beaux ».

Cette transition stratégique favorise : des projets à fort impact, notamment dans l'énergie propre, l'industrialisation et le numérique, des initiatives impliquant davantage d'entreprises locales, réduisant ainsi la dépendance aux investissements étrangers massifs, une coopération plus pragmatique et durable, alignée sur les besoins spécifiques des économies africaines.

Selon An Na, consultante spécialiste de la Chine, cette approche représente un changement fondamental : « Ce n'est pas juste un slogan, mais une nouvelle vision axée sur des investissements viables et bénéfiques aux économies locales. »

L'un des faits marquants du FOCAC 2025 est l'extension de la politique de zéro tarif à 140 nouveaux produits africains, facilitant ainsi les exportations

vers la Chine. Cette initiative vise à rééquilibrer les échanges commerciaux, souvent dominés par les matières premières africaines.

De plus, la Chine aligne ses engagements sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment en soutenant l'intégration régionale grâce à des projets d'infrastructure stratégiques. Dennis Munene Mwaniki, du China-Africa Center, rappelle que le FOCAC joue un rôle clé dans le développement du commerce et de l'industrialisation africaine.

Au-delà de l'économie, la collaboration sino-africaine en matière de sécurité s'intensifie. Le programme Global Security Initiative (GSI) de la Chine s'aligne sur l'initiative africaine « Faire taire les armes », visant à stabiliser les régions en proie aux conflits.

Pour Paul Frimpong, Directeur de l'ACCPA, « le FOCAC reste le cadre de coopération le plus structuré et le plus cohérent pour l'Afrique ». En

intégrant la sécurité, l'industrialisation et l'investissement durable, la Chine et l'Afrique cherchent à bâtir un partenariat équilibré et axé sur des résultats concrets.

Avec la mise en œuvre du Plan d'action 2025-2027, l'Afrique doit jouer un rôle proactif pour maximiser les bénéfices de cette nouvelle approche chinoise. En favorisant des projets durables, des transferts de technologies et une meilleure structuration des échanges commerciaux, le partenariat sino-africain pourrait franchir un cap décisif.

La réussite de cette coopération dépendra de la capacité des gouvernements africains à structurer leurs priorités et à attirer des investissements adaptés à leurs besoins réels. L'évolution du FOCAC vers une relation plus équilibrée et pragmatique pourrait alors marquer une nouvelle ère économique pour le continent.

Dagoro Etroukan



NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN

Le Reptic dévoile sa feuille de route pour accélérer la transformation digitale

Lors des Rencontres économiques du Cameroun, Pierre François Kamanou, président du Reptic, a mis en lumière les défis du numérique et proposé des mesures concrètes pour accélérer la transition digitale du pays. De la gouvernance de l'interconnectivité aux zones franches numériques, ces recommandations visent à stimuler l'innovation et renforcer l'écosystème technologique camerounais.

Le Cameroun accuse un retard dans sa transformation numérique, freinant ainsi l'essor des startups locales et leur indépendance face aux opérateurs internationaux. Pierre François Kamanou, président du Réseau des entreprises et professionnels du secteur des TIC et du numérique (Reptic), a dressé ce constat lors des Rencontres économiques du Cameroun, plaçant pour des réformes structurelles.

Selon lui, la gouvernance actuelle de l'interconnectivité locale ne permet pas de développer un écosystème numérique compétitif, contrairement aux modèles réussis d'Afrique du Sud ou des pays occidentaux. Pour combler ce fossé, plusieurs axes d'amélioration ont été avancés.

Pour moderniser le secteur numérique, le Reptic propose : un cadre légal et technique renforcé pour garantir une régulation efficace et transparente des opérateurs, la mise en place, via CAMTEL, d'une offre d'interconnexion destinée aux opérateurs licenciés de services d'accès Internet et téléphoniques, l'activation des deux points d'échange Internet (IXP) afin de réduire les coûts, améliorer la qualité des services et favoriser le maintien du trafic Internet localement.

Ces réformes doivent faciliter l'accès des TPE/PME du numérique à la commande publique, avec exonération des droits d'enregistrement et simplification des conditions de paiement pour stimuler l'innovation. L'une des propositions phares du Reptic concerne le soutien direct aux startups à travers : des subventions et partenariats public-privé pour les projets innovants, la création de zones franches numériques, sur le modèle de la Côte d'Ivoire, du Gabon ou du Rwanda, afin de développer des DataCenters, des centres de R&D et des usines de fabrication technologique.

Pierre François Kamanou insiste : « Il faut un cadre incitatif pour structurer des projets ambitieux et faire du numérique un levier de croissance durable. » Si ces recommandations sont mises en œuvre, le Cameroun pourrait stimuler sa compétitivité numérique, attirer des investissements stratégiques et encourager la création d'emplois technologiques de qualité.

La transformation digitale est un levier incontournable pour le développement économique et social du pays. Reste à savoir si ces propositions trouveront un écho favorable auprès des décideurs.

PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLE AU CAMEROUN

150 milliards pour relancer le secteur

Dans le cadre de la relance de la production agro-industrielle, le gouvernement camerounais a entrepris des initiatives de modernisation visant à augmenter la production en 2025 dans trois entreprises clés.

Conscient des défis du secteur agro-industriel, le gouvernement camerounais a mis en place une série d'initiatives pour moderniser la production agricole nationale au sein de trois entreprises majeures : la Semry, la Sodécot et la Pamol Plantations PLC. Ce programme de modernisation mobilisera près de 150 milliards de francs CFA. Toutefois, le Cameroun devra relever plusieurs défis entravant le développement optimal de son secteur agro-industriel. La modernisation s'inscrit désormais comme une priorité nationale dans une stratégie plus large visant à stimuler l'économie et à réduire la dépendance aux importations.

Stratégies pour la modernisation du secteur agro-industriel

L'objectif principal de cette modernisation est de revitaliser la production agro-industrielle, en mettant l'accent sur trois filières clés : l'augmentation de la production de coton, l'amélioration des techniques de riziculture et l'optimisation des rendements en huile de palme. Ces entreprises, bien que cruciales pour l'économie nationale, nécessitent une modernisation de leurs techniques de production afin de relancer effi-



cacement leurs activités.

La Sodécot, acteur majeur du secteur cotonnier, encadre plus de 200 000 producteurs. L'entreprise ambitionne d'augmenter sa production à 600 000 tonnes de coton d'ici 2030, contre environ 350 000 tonnes actuellement. Pour y parvenir, plusieurs stratégies sont mises en place : adoption de variétés de coton à haut rendement ; modernisation des techniques de culture ; formation des agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles ; utilisation de technologies de précision pour optimiser les ressources.

La Semry, leader dans la production rizicole, doit faire face à des défis majeurs. Actuellement, la production annuelle est d'environ 80 000 tonnes, alors que le pays importe jusqu'à 800 000 tonnes de riz par an. L'objectif pour 2025 est d'atteindre 180 000 à 250 000 tonnes par an grâce à : l'actualisation des infrastructures d'irri-

gation ; l'introduction de variétés de riz plus résistantes et productives ; l'amélioration des techniques post-récolte pour réduire les pertes.

Pamol Plantations PLC, spécialisée dans la production d'huile de palme, a subi des pertes considérables en raison de la crise dans les régions anglophones. Sa relance repose sur : la réhabilitation des plantations abandonnées ; l'introduction de variétés de palmiers à huile plus productives ; la modernisation des unités de production et de transformation ; le renforcement de la chaîne de valeur de l'huile de palme ; l'atteinte d'une production annuelle de 400 000 tonnes d'huile de palme.

Outre les stratégies spécifiques à chaque filière, le gouvernement met en place des mesures transversales pour soutenir la modernisation de l'agriculture, notamment : l'adoption de 50 % de technologies agricoles avancées,

incluant l'utilisation de drones pour la surveillance des cultures, l'implantation de systèmes d'irrigation intelligents, l'intégration de solutions de gestion de données agricoles.

Avec la mobilisation de ces 150 milliards de francs CFA, le gouvernement affiche une volonté réelle de moderniser son secteur agro-industriel. Certains experts estiment toutefois que ces efforts devraient également inclure : la réhabilitation et l'extension des réseaux d'irrigation, l'amélioration des infrastructures routières rurales pour faciliter l'accès aux marchés, le renforcement des compétences des acteurs du secteur, la mise en place de programmes de formation aux nouvelles technologies, la création de centres d'excellence et la collaboration avec des institutions de recherche internationales.

Malgré cette ambition, plusieurs défis demeurent : l'insécurité dans

certaines régions affecte la production et la distribution, les effets du changement climatique impactent les rendements agricoles, les changements dans la gouvernance du secteur peuvent ralentir les réformes.

Pour surmonter ces obstacles, les pouvoirs publics misent sur les innovations technologiques et le renforcement des capacités afin de stimuler la production nationale et réduire la dépendance aux importations. Le succès de cette modernisation reposera sur une mise en œuvre efficace des stratégies définies, une collaboration étroite entre tous les acteurs du secteur et une adoption réussie des technologies agricoles avancées.

Si ces efforts sont menés avec rigueur, le Cameroun pourrait se positionner comme un modèle de développement agricole durable en Afrique subsaharienne.

Arnaud NDI

FILIÈRE MANIOC

21,3 milliards de francs CFA pour l'industrialiser

Lancé en 2015, le projet d'industrialisation de la filière manioc visait à produire 2 000 000 de tonnes de farine de manioc par an pour répondre à une consommation à l'échelle internationale. Pourtant, dix ans après, cette ambitieuse initiative peine encore à se concrétiser.

La filière manioc se porte mal au Cameroun, bien qu'elle représente 22,9 % du PIB et 23 % des exportations du pays. Le manioc et ses dérivés occupent 43 % des parts de marché des racines et tubercules au Cameroun, 26 % pour les produits transformés et 17 % pour les produits frais. Face à ces chiffres, l'industrialisation de ce secteur devrait figurer parmi les priorités du gouvernement. En 2015, cette volonté était clairement affichée, mais une décennie plus tard, l'industrialisation tant espérée n'a toujours pas vu le jour. Pourtant, la filière est porteuse, avec un marché estimé à 39 millions de dollars US. Dans le cadre d'une coopération entre le Cameroun et l'Inde, le pays avait bénéficié, il y a dix ans, de la fourniture de 700 machines pour la production et la



transformation du manioc à grande échelle, pour un montant de 21,3 milliards de francs CFA. Ce financement avait été mis à disposition par Exim Bank of India.

L'objectif de cette industrialisation était d'augmenter la capacité de production annuelle à 50 millions de tonnes, mais aujourd'hui, la production nationale est estimée à 19 millions de tonnes par an, soit un déficit de 31 millions de tonnes à combler. Par ailleurs, une industrialisation à l'échelle internationale permettrait d'alimenter

75 % de la population nationale, le manioc étant la deuxième denrée de base la plus consommée dans le monde après le riz.

Selon un expert du Comité de Compétitivité du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le projet fait face à un problème majeur : le déficit de production des matières premières. « L'industrie, c'est la transformation de l'excédent qui n'est pas consommé à l'état brut. Or au Cameroun, il est encore difficile de

parler d'industrie en matière de produits alimentaires ciblés par la production locale de farine. Le manioc, est un produit fortement consommé par les ménages et s'il faut transformer les quantités produites localement, l'industrie fera face à la concurrence avec les ménages. Ce qui pourra éventuellement entraîner l'inflation sur le panier de la ménagère », a-t-il expliqué.

L'industrialisation de la filière manioc s'inscrit également dans les objectifs du Plan Intégré d'Import Substitution 2024-2026, adopté par le gouvernement. Ce plan vise à réduire les importations de blé, qui coûtent chaque année plus de 250 milliards de francs CFA à l'État, et à promouvoir l'entrepreneuriat local dans le secteur du manioc. Le gouvernement table sur une production locale d'environ 2 millions de tonnes de manioc en 2025 pour soutenir la consommation nationale et sous-régionale. « Nous nous attendons à 2 millions de tonnes de manioc pour alimenter notre consommation nationale et voire sous-régionale. Ces attentes sont subordonnées par l'occupation des surfaces amé-

nagées, par les investissements conséquents », a déclaré un responsable du projet.

Avec l'annonce récente par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la création de plusieurs unités de transformation à travers le pays, le Cameroun pourrait enfin amorcer une dynamique d'industrialisation plus structurée et compétitive de la filière manioc.

AN



INDUSTRIALISATION DU CACAO EN AFRIQUE**Une ambition freinée par de nombreux défis**

L'Afrique, premier producteur mondial de cacao, peine à capter une part significative de la valeur ajoutée du secteur chocolatier.

Lors du Forum de coopération internationale les 27 et 28 février 2025 à l'Eth de Rüsch en Suisse, Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'OMC, a encouragé une transformation plus locale du cacao afin de stimuler l'emploi et le développement économique du continent. Mais entre infrastructures déficientes, coûts de production élevés et exigences qualitatives du marché, les obstacles restent nombreux.

En effet, la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala, a appelé à une refonte des chaînes de valeur du chocolat, lors dudit Forum. Son message était clair : la Suisse, reconnue mondialement pour son chocolat, pourrait délocaliser une partie de sa production en Afrique, générant ainsi plus d'emplois et de richesse sur le continent.

Cette réflexion intervient dans un contexte où l'Afrique produit environ 75 % du cacao mondial, mais ne capte que moins de 10 % des revenus du secteur. La transformation locale du cacao reste marginale, bien que certains industriels commencent à investir. Le groupe suisse Barry Callebaut dispose d'unités de transformation en Côte d'Ivoire et au Cameroun, et a récemment annoncé l'implantation d'une usine de chocolat en Égypte. D'autres initiatives, comme celle du chocolatier français Olivier Bordais au Cameroun, cherchent à développer des produits finis directement sur place.

Cependant, cette transition se heurte à des contraintes structurelles. La fabrication de chocolat requiert une chaîne du froid efficace, une



énergie stable et des équipements de pointe. Toutefois, des infrastructures sont encore défaillantes dans de nombreux pays africains. De plus, le coût de production reste un frein : si la matière première est disponible sur place, les coûts logistiques et les exigences réglementaires rendent souvent la transformation plus onéreuse qu'en Europe. Enfin, la perception du chocolat africain sur le marché international reste à bâtir, face à des standards de qualité très élevés en Suisse et en Europe.

A ces contraintes, viennent s'ajouter d'autres défis. Le financement de l'industrialisation est un point clé : les investissements nécessaires pour le développement des infrastructures et des unités de production sont colossaux, et les acteurs locaux peinent à mobiliser les capitaux.

Les systèmes bancaires africains sont souvent réticents à accorder des crédits à des projets industriels jugés risqués, tandis que les investisseurs internationaux restent prudents face à l'instabilité réglementaire et politique de certains pays producteurs.

Par ailleurs, le renforcement des capacités locales en matière de savoir-faire et d'innovation est essentiel. Former des artisans chocolatiers africains et développer des centres de recherche agroalimentaire sur le continent pourrait favoriser l'émergence d'une industrie compétitive. Des initiatives existent déjà, notamment en Côte d'Ivoire où des programmes de formation sont mis en place pour améliorer la qualité des produits locaux et mieux répondre aux standards internationaux.

Vers une consommation locale en expansion ?

Pourtant, le potentiel du marché africain est indéniable. Avec une classe moyenne en expansion et une population estimée à 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, la demande locale de chocolat pourrait constituer un levier d'industrialisation. Actuellement, l'Afrique importe encore une part significative de ses produits chocolatisés, mais certains pays comme le Maroc, l'Égypte ou l'Afrique du Sud montrent une croissance de la consommation. L'essor d'une nouvelle génération de chocolatiers africains pourrait ainsi stimuler l'offre locale et progressivement réduire la dépendance aux importations.

Si les initiatives pour industrialiser la transformation du cacao en Afrique se multiplient, elles restent largement dominées par des acteurs internationaux. L'enjeu sera donc de développer des capacités locales tout en garantissant un modèle économique viable pour les producteurs. Il faudra aussi s'assurer que cette industrialisation ne conduise pas à une nouvelle forme de dépendance économique, où les multinationales continueraient de capter l'essentiel des profits au détriment des acteurs locaux.

L'industrialisation du cacao en Afrique est donc une équation complexe, où les opportunités sont nombreuses mais les défis tout aussi importants. Le développement de capacités locales, la modernisation des infrastructures et une meilleure redistribution de la valeur ajoutée aux producteurs seront déterminants pour que l'Afrique ne se limite plus à être le grenier de l'industrie chocolatisée mondiale, mais devienne un acteur majeur de sa transformation.

Emmanuel Um

SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF)

&

AVEC LE PARTENARIAT DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)

LA LETTRE SARL ORGANISE LA 3^{ème} EDITION DES CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS



**Colloque International
sur le thème**

**Actionnariat Populaire
en Afrique Centrale :
Contours, Enjeux et Défis**

1. Actionnariat populaire: Approches conceptuelles et déclinaisons opérationnelles
2. Le financement de l'actionnariat privé par les marchés d'instruments financiers: opportunités, contraintes et solutions.
3. Culture financière, littératie numérique, transparence informationnelle: les clés de voûte de l'actionnariat populaire.
4. Les nouveaux procédés, outils et infrastructures d'accélération de l'inclusion financière capitaliste.

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com